

Conférence de presse

Bilinguisme

Jeudi, le 20 février 2014, à 11h00

Bienne

#653381 **-version définitive**

Discours de Monsieur le Conseiller d'Etat
Bernhard Pulver, Directeur de l'instruction
publique du canton de Berne

Première partie : la Filière Bilingue

ou FiBi vue du canton

Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux de pouvoir
prendre la parole

aux côtés de Cédric Némitz

devant vous et

dans cette ville,

qui au-delà du symbole du
bilinguisme, est un haut lieu de la vie
quotidienne et de la culture.

J'aime être à Bienne,

une ville où l'on ne parle, dit-on, ni bien l'allemand, ni bien le français à force de parler ou de vouloir parler ou de croire savoir parler les deux,

Il y a Bienne et son bilinguisme, évidemment, vécu au quotidien, des rues dont les noms sont systématiquement affichés en deux langues, des cadeaux lexicaux au Français les verbes *schlaguer, schliter, rutchter*, et j'en passe, des cadeaux lexicaux à l'Allemand, le *courant normal*, les *à tout prix*, et j'en passe, des mises au concours (il y a longtemps il est vrai) de postes de *politesses*, appelées agentes de police ou gendarmes ailleurs dans la francophonie, il y a la COOP *Centre Bahnhof*.

Il y a quelque chose de contrasté qui m'attire,

quelque chose d'inachevé,

quelque chose qui réagit à vif

et en même temps

**quelque chose d'autre qui vous
accompagne** quand vous y êtes,

quelque chose qui vous convient,
vous rassure et vous interpelle tout à
la fois.

Quelque chose de **bilingue**

Quelque chose de **multilingue**

Quelque chose de **Tennessee,**
**quelque chose du Bel'Hubert et de
Mani Matter.**

J'y reviendrai.

**Quelles sont les mesures
concrètes du canton en faveur du
bilinguisme dans l'éducation, plus
particulièrement à Bienne ?**

L'intérêt du canton de Berne pour le bilinguisme scolaire à Bienne en particulier ne date pas d'aujourd'hui.

- Dès les années **1999 à 2003**, le projet « Ponts – Brücken » de Bienne-Boujean a montré que **l'enseignement par immersion permet de renforcer l'acquisition de la langue partenaire.**
- En **2006**, suite au rapport final du projet, la Direction de l'instruction publique a décidé de créer les **bases légales** nécessaires à **l'introduction possible d'un enseignement par immersion dans la langue partenaire.** Il en est résulté les alinéas 3 et 4 de l'article 9a **LEO** de la **révision 2008**, qui permet

un enseignement dans l'autre langue, **y compris en dehors de Bienne.**

Nous ne connaissons pas la réalité des différentes communes bernoises qui offrent un enseignement par immersion avec un nombre restreint de leçons ou de manière ponctuelle durant le parcours scolaire de l'élève (par exemple durant la 5^e année ou encore la 8^e) et nous n'avons pas de statistiques à ce sujet.

Par contre, le contexte d'une commune bilingue comme Bienne a permis d'entrevoir une mise en œuvre importante du bilinguisme scolaire. Et l'idée de cette **filière bilingue**, dont il est question aujourd'hui, s'est concrétisée.

Même si la responsabilité de conduire cette filière bilingue incombe aux autorités de la Ville de Bienne, **le canton la soutient au niveau des conditions cadres :**

- Mise en place d'un **Groupe d'accompagnement**
(inspectorat et SREP : Section recherche, évaluation et planification pédagogique ; CHM, Tramelan)
- **Evaluation** assurée par la SREP
- Mise en place et prise en charge de la **formation continue** du corps enseignant concerné
- Financement de **l'engagement d'un chef de projet (7%)**
- **Financement de deux leçons en langue 2** en 1^{ère} et 2^{ème} (3^{ème} et 4^{ème} H)
- Leçons de décharge pour les enseignantes et enseignants de la 3^{ème} à la 6^{ème} (5^{ème} à 8^{ème} H).

De quoi rendre le projet possible, en collaboration avec la Ville de Bienne.

Et le tout parce que nous sommes convaincus que ce genre de dispositif

- sensibilise aux langues
- favorise l'apprentissage des langues
- favorise l'intégration des élèves allophones
- développe les contacts entre élèves de langues et cultures différentes à l'école et en dehors de l'école
- s'inscrit aussi dans une politique de défense du français comme langue seconde...

Parole à Peter Walther pour une présentation du projet

Deuxième partie : Bilinguisme cantonal et bilinguisme scolaire

Lorsqu'au fil de mes séances intercantonales, je suis confronté, dans certains dossiers, à des options centralisatrices ou contraignantes, ou centralisatrices **et** contraignantes, je m'interroge et en viens à plus d'une reprise à la conclusion que **le bilinguisme du canton de Berne** est peut-être à l'origine de ce que j'aime et aime appeler

la **souplesse**,

l'ouverture,

le **vent de liberté** qui souffle

sur le système scolaire bernois.

Nos deux systèmes, alémanique et francophone, sont **convergen**t, même s'ils n'ont pas la même numérotation, d'ailleurs, est-ce si grave ?

Mais ils divergent aussi

tout en devant coexister.

Ils sont en quelque sorte **obligés** à la diversité et à l'hétérogénéité.

Ne serait-ce que pour cette raison-là, je suis un **fervent défenseur** du bilinguisme de notre canton, un canton dont la diversité n'est d'ailleurs pas que linguistique mais aussi sociologique (villes et campagnes) et géographique.

**Nous étions donc tout simplement
condamnés**

**à la souplesse, l'ouverture et au
vent de liberté**

que nous avons aussi, il faut le dire
**cultivés et mis en place avec
plaisir et conviction ...**

... et inconfort.

**Le bilinguisme c'est attrayant
certes, mais c'est aussi compliqué.**

Le canton de Berne est bilingue et
mon travail m'y confronte
quotidiennement et à tous les niveaux
scolaires.

Il est bon de **dresser l'inventaire
des attachements bernois à la
Romandie**, tant sur le plan de la
Formation que sur celui de la Culture
pour se rendre compte que le
bilinguisme ne dépend pas seulement
de critères quantitatifs.

Le bilinguisme n'est pas un alibi, une carte de visite, un petit plus, comme on l'entend trop souvent, il est bien **au cœur de la réalité bernoise**, il est constitutif de notre réalité cantonale.

Le bilinguisme appartient **simplement à la réalité.**

Nos **traducteurs et traductrices** le savent, eux qui, toutes directions confondues, traduisent plus de 20'000 pages d'allemand en français par année.

Ma direction aussi qui a instauré depuis longtemps ce qu'on a pris l'habitude d'appeler le **Regard francophone** destiné à envisager les dossiers sous l'égide de la francophonie, tout en confrontant ce dernier au **Regard alémanique** avec régulièrement l'ouverture de pistes insoupçonnées dans une dynamique d'enrichissement réciproque. La mise en place de la **nouvelle loi sur**

l'encouragement à la Culture en est un récent exemple. Le projet **Education et technique** aussi.

Et puis, à côté de la FiBi, **en vrac et trop rapidement, sous l'égide de la réalité bilingue**

- **il faut relever** que le canton de Berne est ainsi **présent**, à part entière ai-je envie de dire, dans les **conférences intercantionales latines**, tout en étant présent dans les **conférences alémaniques** ;
- **il faut relever** que dans le cadre des **institutions tertiaires de formation de l'Arc jurassien**, le canton de Berne **assure une présence** soutenue. Dans les comités stratégiques de la **HE-Arc et de la HEP**, Berne **assure un ancrage avec l'Arc jurassien** et à travers lui avec la Suisse romande (HES-SO),

mais en même temps **fait le lien avec ses structures alémaniques** que sont la **HES Bern et la PH Bern**. En travaillant de concert, à l'interne de ses services et en collaboration avec les institutions tertiaires, le canton de Berne établit des liens et des ponts, compare et participe à l'enrichissement mutuel des différentes structures ;

- d'ailleurs, **il faut relever** dans ce contexte, que l'ouverture du campus **biennois** de la HES Bern peut être lue aussi comme un formidable futur lieu d'échanges et d'accords de formation avec la HE-Arc et la HES-SO : les rectorats sont en contact et continueront de l'être
- **il faut relever** que **l'Université de Berne** travaille en étroite collaboration avec les

universités de Fribourg ou de Neuchâtel ou d'ailleurs en Suisse romande ;

- **il faut relever** que le canton de Berne **favorise la mise en place de filières bilingues** au niveau du **Secondaire 2** à Bienne, et, j'insiste, il continuera de le faire malgré ou même **grâce** à la fusion des gymnases en cours, des filières bilingues du Secondaire 2 en place depuis fort longtemps ;

- **il faut relever** que les futurs instituteurs et institutrices francophones bernois de la HEP BEJUNE effectuent un stage de 4 semaines dans une classe alémanique du canton ;

- **il faut relever** l'existence par exemple d'un *Arrangement administratif* avec l'**Académie de Besançon** pour assurer des échanges et collaborations entre

la Franche-Comté et la Berne
alémanique ;

- **il faut relever** l'existence d'un
Forum du bilinguisme à Bienne
en partenariat avec *l'Institut de
plurilinguisme* à la Haute école
pédagogique de Fribourg

**Un inventaire dont on peut
être fiers**, qui montre que le
bilinguisme traverse
verticalement les structures de
formation, de l'école enfantine à
l'université.

De quoi se motiver à poursuivre
sur la lancée...

Un inventaire important à
l'époque où l'enseignement du
français langue 2 ou 3 n'est plus
une priorité absolue dans
certains cantons...

Le vote du 24 novembre, les discussions sur le Statu quo+ qui ont eu lieu avant le scrutin,

qui se poursuivent aujourd'hui,

sont l'occasion de faire le point sur ce bilinguisme bernois, de mener une réflexion qui aboutisse à des mesures qui assurent qu'il soit vivant et attractif.